



PHOTO

SAISON 2025-2026 - ADULTES (16 ans au moment de l'inscription)

Fiche d'Inscription

Nom : Prénom :
Né le : à :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° Dom : N° Port :
Email : Profession :

Etes-vous titulaire d'un Niveau ou Brevet : OUI NON

Si oui quel Niveau : Plongée technique : Apnée :

Cours cette saison : N1 N2 N3 N4 Libre Apnée Niveau 1 Aucun

N° de Licence : A- - (à rappeler si vous avez déjà été licencié FFESSM)

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° Dom : N° Port :

Pièces à joindre à ce questionnaire

- La fiche comptable dûment complétée
- Les chèques pour règlement à l'ordre du : « Subaquatique Club Briard »
- Une photo d'identité collée en haut à droite de cette fiche (nouveaux adhérents)
- La photocopie du Certificat médical d'Absence de non Contres Indications (CACI) officiel FFESSM, daté et signé, délivré par tout médecin.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- La photocopie du brevet ou niveau obtenu en dehors du Subaquatique Club Briard
- L'autorisation de reproduction et de représentation d'images
- Pour les anciens adhérents : rendre le badge d'accès à l'Oréade de la dernière saison (pour pouvoir le faire renouveler) si non une participation de 2 € sera demandée

Fait à : Le :

Signature :

Règlement Général sur la Protection des Données : Conformément à la

Loi « Informatique et Libertés » puis au règlement dit « RGPD » du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement directement auprès du Délégué à la Protection des Données : **Le Président du Club en exercice.**

TARIF SAISON 2025-2026 - ADULTE

1) COTISATIONS

A régler en 1 chèque

Licence FFESSM	Assurances			Cotisation
Adulte	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Annuelle Club
48,50 €	24,20 €	28,85 €	49,45 €	80 €

(a) (cocher) Licence FFESSM + Assurance L1 + Cotisation Club* : 152,70 €

(b) (cocher) Licence FFESSM + Assurance L2 + Cotisation Club* : 157,35 €

(c) (cocher) Licence FFESSM + Assurance L3 + Cotisation Club* : 177,95 €

(d) (cocher) Licence FFESSM + Cotisation Club* : 128,50 €

(e) (cocher) Don supplémentaire* : (précisé le montant)

* Déductible des Impôts sur les revenus (Attestation IR)

Montant du 1^{er} Chèque :

2) COURS CLUB

(cocher) Préparation Plongée Technique Aptitudes Adulte : 290 €

(cocher) Préparation Niveau Apnée : 290 €

(cocher) Préparation Niveau Apnée (si cotise déjà pour « préparation Niveau Adultes ») : 145 €

(cocher) Entraînement Libre : 170 €

3) DEDUCTIONS

(cocher) Réduction Familiale*** : - 30 €

(cocher) Ticket Jeune ** (N° du Ticket Jeune :) - 50 €

(cocher) Pass Sport (N°:) - 50 €

*** Réduction familiale accordée à partir de la deuxième personne d'une même famille et à condition que le premier adhérent cotise pour les « Cours Adultes ».

** Les jeunes de moins de 20 ans résidant à Brie-Comte-Robert peuvent retirer un Ticket Jeune auprès du Service des Sports de la Mairie

Total COURS – DEDUCTIONS (2 - 3) :

(Possibilité de régler en 4 chèques)

REGLEMENT

Nom du signataire des chèques si différent de l'adhérent :

➤ 1^{er} chèque = (choix : a ou b ou c ou d ou e)€

➤ 2^{ème} chèque = 1/4 du Total Cours – Dédutions :€

➤ 3^{ème} chèque = 2/4 du Total Cours :€

➤ 4^{ème} chèque = 3/4 du Total Cours :€

➤ 5^{ème} chèque = 4/4 du Total Cours :€

*Présentation en Banque des règlements : (1^{er}) à réception ; (2^{ème}) Octobre ; (3^{ème}) Novembre ; (4^{ème}) Décembre ; (5^{ème}) Janvier
(A cette fiche comptable joindre la fiche administrative Club dûment complétée et signée)*

A Cocher <input type="checkbox"/> Attestation CE <input type="checkbox"/> Attestation IR Badge Piscine rendu : Oui – Non - Création

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGEE JEUNE

Structure (club/SCA) :

- **Plongeur encadré 12m (PE12*) à partir de 10 ans**
- **Plongeur encadré 20m (PE20*) à partir de 12 ans (niveau 1)**
- **Plongeur encadré 40m (PE40*) à partir de 14 ans**
- **Plongeur autonome 12 m (PA12*) ou 20m (PA20*) à partir de 16 ans**
- **Plongeur autonome 40m (PA40*) à partir de 17 ans**

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Le ou les personnes désignée(s) ci-après détentrice(s) de l'autorité parentale

Je soussigné (nom, prénom, adresse) :

Autorise (ent) le mineur nommé ci-dessous :

Nom : Prénom :

Né le :

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée ou agréée à la FFESSM.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12*, PA20* ou PA40*, le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau.

Fait à Le

Signature du responsable légal :

**) En référence au Code du sport (Annexe III-14-a de l'article A-322-77)*

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur :

Exerçant à :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Rayez les mentions inutiles*

médecin,	généraliste*	du sport*	fédéral* n° :
	diplômé de médecine subaquatique*		autre* :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

De l'ensemble des activités subaquatiques de loisir en pratique, encadrement et enseignement (*)

Ou bien seulement (cocher) :

- DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
- DES ACTIVITÉS EN APNÉE
- DE L'APNÉE EN PROFONDEUR > 6 METRES
- DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

() rayer éventuellement une des trois mentions si nécessaire*

de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION (spécifier en toute lettre) :

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :

- TRIMIX hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Reprise de l'activité après accident de plongée

Pour la pratique HANDISUB se référer au site : <https://handisub.ffessm.fr>

Conseil(s) de prévention s'il existe un ou des facteurs de risque tels que cardiovasculaires ou rachidiens (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) relatif(s) au :

- risque d'accident de désaturation risque d'œdème pulmonaire d'immersion autres restrictions.

Les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical préalable à la pratique des activités subaquatiques fédérales, la liste des contre-indications et les conseils relatifs aux restrictions de pratique sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <https://medical.ffessm.fr>

NOMBRE DE COCHÉE(S) (obligatoire) :

Pour les disciplines à contraintes particulières (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs

Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).

En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.

En cas de pratique compétitive, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.

Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant

Fait à :

Date :

signature et cachet :



A joindre au 1^{er} dossier d'inscription

Autorisation de reproduction et de représentation d'images.

Je soussigné - Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Demeurant :

Autorise (ent) / N'autorise (ent) pas le club de plongée :

SUBAQUATIQUE CLUB BRIARD - 2 Rue de Verdun - 77170 Brie-Comte-Robert

à me photographier, à me filmer et à utiliser mon image.

à photographier, à filmer et à utiliser l'image de mon enfant mineur désigné ci-dessous :

(A compléter par Le ou les personnes désignée(s) ci-dessus détentrice(s) de l'autorité parentale)

Nom : Prénom :

Demeurant :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions au droit à l'image et au droit du nom, le Subaquatique Club Briard pourra fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et films pris dans le cadre de la présente convention.

Les images pourront être exploitées et utilisées par le Subaquatique Club Briard, intégralement ou par extrait, sous forme d'édition électronique, par réseau numérique (Web, YouTube, Facebook et Instagram), par téléphonie mobile et par CD-Rom, CD-I, CD-Photos ou par DVD dans le monde entier et sans aucune limitation dans la durée.

Le Subaquatique Club Briard s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni utiliser les images dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je garantis en outre, que je suis lié par un contrat exclusif et relatif à l'utilisation de mon image et de mon nom ou l'image de mon enfant et de son nom.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Souhaite (ent) / ne souhaite (ent) pas recevoir la NewsLetter du Subaquatique Club Briard
(Désabonnement possible à chacun instant directement sur le lien de la newsletter)

Fait à Brie-Comte-Robert

Le

Nom et Signature :